



## ETATS FINANCIERS DE LA BANQUE



EXERCICE 2017





# ETATS FINANCIERS DE LA BANQUE

EXERCICE 2017



# SOMMAIRE

Abréviations et sigles	3
Liste des tableaux	4
Liste des graphiques	5
<b>1- Aperçu sur la situation financière de l'exercice 2017</b>	<b>6</b>
1-1 Bilan	6
1-2 Résultat	7
<b>2- Etats de synthèse et notes annexes</b>	<b>9</b>
2-1 Bilan (Actif)	9
2-2 Bilan (Passif)	10
2-3 Hors bilan	11
2-4 Compte de Produits et Charges	12
2-5 Principales règles comptables et méthodes d'évaluation	13
2-5-1 Cadre réglementaire	13
2-5-2 Méthodes d'évaluation	13
2-6 Dispositif de gestion des risques financiers	17
2-7 Commentaires sur les postes du bilan	20
2-8 Commentaires sur les postes du hors bilan	32
2-9 Commentaires sur les postes du Compte de Produits et Charges	34
<b>3- Rapport général du CAC</b>	<b>43</b>
<b>4- Approbation par le Conseil de la Banque</b>	<b>45</b>



## ABREVIATIONS ET SIGLES

<b>BAM</b>	: Bank Al-Maghrib
<b>BBE</b>	: Billets de Banque Etrangers
<b>BCE</b>	: Banque Centrale Européenne
<b>BIRD</b>	: Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement
<b>CFCA</b>	: Casablanca Finance City Authority
<b>CPC</b>	: Compte de Produits et Charges
<b>CPDI</b>	: Centre de Personnalisation des Documents Identitaires
<b>DDAS</b>	: Direction Dar As-Sikkah
<b>DH</b>	: Dirhams Marocains
<b>DSB</b>	: Direction Supervision Bancaire
<b>DTS</b>	: Droits de Tirage Spéciaux
<b>FHADES</b>	: Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social
<b>FED</b>	: Réserve Fédérale américaine
<b>FMA</b>	: Fonds Monétaire Arabe
<b>FMI</b>	: Fonds Monétaire International
<b>IS</b>	: Impôt sur les Sociétés
<b>KDH</b>	: Millier(s) de Dirhams
<b>MDH</b>	: Million(s) de Dirhams
<b>Pbs</b>	: Points de base
<b>TPME</b>	: Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises
<b>S&amp;P</b>	: Standard and Poor's
<b>SRBM</b>	: Système des Règlements Bruts du Maroc

## LISTE DES TABLEAUX

<b>Tableau</b>	<b>1</b>	: Chiffres clés
<b>Tableau</b>	<b>2</b>	: Bilan par opération
<b>Tableau</b>	<b>3</b>	: Résultat net de l'exercice
<b>Tableau</b>	<b>4</b>	: Actif au 31 décembre 2017
<b>Tableau</b>	<b>5</b>	: Passif au 31 décembre 2017
<b>Tableau</b>	<b>6</b>	: Hors bilan au 31 décembre 2017
<b>Tableau</b>	<b>7</b>	: CPC comptable au 31 décembre 2017
<b>Tableau</b>	<b>8</b>	: Délais d'amortissement des immobilisations
<b>Tableau</b>	<b>9</b>	: Avoirs et placements en or
<b>Tableau</b>	<b>10</b>	: Ventilation par type de placement
<b>Tableau</b>	<b>11</b>	: Ventilation par durée résiduelle
<b>Tableau</b>	<b>12</b>	: Position avec le FMI
<b>Tableau</b>	<b>13</b>	: Structure des concours aux banques
<b>Tableau</b>	<b>14</b>	: Valeurs immobilisées
<b>Tableau</b>	<b>15</b>	: Titres de participation et emplois assimilés
<b>Tableau</b>	<b>16</b>	: Immobilisations corporelles et incorporelles
<b>Tableau</b>	<b>17</b>	: Engagements en dirhams convertibles
<b>Tableau</b>	<b>18</b>	: Dépôts et engagements en dirhams
<b>Tableau</b>	<b>19</b>	: Autres passifs
<b>Tableau</b>	<b>20</b>	: Capitaux propres
<b>Tableau</b>	<b>21</b>	: Opérations de change
<b>Tableau</b>	<b>22</b>	: Engagements sur titres
<b>Tableau</b>	<b>23</b>	: Autres engagements
<b>Tableau</b>	<b>24</b>	: Intérêts perçus sur les avoirs et placements en or et en devises
<b>Tableau</b>	<b>25</b>	: Intérêts perçus sur les concours aux établissements de crédit
<b>Tableau</b>	<b>26</b>	: Commissions perçues
<b>Tableau</b>	<b>27</b>	: Autres produits financiers
<b>Tableau</b>	<b>28</b>	: Intérêts sur engagements en dirhams
<b>Tableau</b>	<b>29</b>	: Autres charges financières
<b>Tableau</b>	<b>30</b>	: Charges de personnel

**Tableau 31** : Achats de matières et fournitures

**Tableau 32** : Autres charges externes

**Tableau 33** : Dotations aux amortissements

**Tableau 34** : Provisions

## LISTE DES GRAPHIQUES

**Graphique 1** : Evolution des avoirs et placements en devises

**Graphique 2** : Structure de l'encours moyen des concours aux banques

**Graphique 3** : Structure des produits et des charges

**Graphique 4** : Structure des réalisations budgétaires par groupe de dépenses

**Graphique 5** : Structure des engagements sur titres reçus

**Graphique 6** : Evolution des produits, des charges et du résultat net

*Dans le présent rapport, les chiffres sont arrondis au millier de dirhams le plus proche. Ainsi, les totaux et les sous-totaux ne correspondent pas toujours à la somme des arrondis les constituant.*

*Les données macroéconomiques sont issues de différentes publications économiques, monétaires et financières.*



## 1- Aperçu sur la situation financière de l'exercice 2017 <sup>(1)</sup>

Tableau 1 : Chiffres clés

En milliers de dirhams	2017	2016	Var %
Total Bilan	295 374 535	284 346 407	4%
Emploi des fonds propres	56%	59%	-5%
Total Produits	5 538 620	5 340 854	4%
Total Charges (y compris l'IS)	4 495 714	4 283 261	5%
Résultat net	1 042 906	1 057 593	-1%
Encours moyen des interventions de BAM	42 271 439	15 607 727	>100%
Coefficient d'exploitation	50%	60%	-16%

### Faits marquants de l'année

- Maintien du taux directeur inchangé à 2,25%, compte tenu des évolutions de la conjoncture économique durant l'année 2017.
- Repli de 3% des réserves internationales nettes <sup>(2)</sup> à 240,9 milliards de dirhams, en lien avec les fortes cessions de devises aux banques marocaines, concentrées sur les mois de mai et juin résultant, essentiellement, des opérations de couverture des agents économiques.
- Creusement du déficit de liquidité à 40,9 milliards de dirhams, en moyenne hebdomadaire, contre 14,7 milliards de dirhams en décembre 2016, sous l'effet, principalement, de la baisse des avoirs en devises et dans une moindre mesure de la hausse de la circulation fiduciaire.
- Maintien par la BCE de son principal taux directeur et son taux de facilité de dépôt inchangés à, respectivement, 0% et -0,40%, poursuivant ainsi sa politique monétaire accommodante.
- Resserrement progressif de la politique monétaire de la FED à travers trois hausses de son taux directeur opérées en 2017, le portant dans une fourchette entre 1,25% et 1,50%.
- Conditions d'investissement défavorables en zone euro, marquées par l'ancrage des taux courts à des niveaux négatifs.
- Nette hausse des taux courts et détente des taux longs, aux Etats Unis.

### 1-1 Bilan

Le total bilan de la Banque s'est élevé à 295 374 535 KDH au 31 décembre 2017, en hausse de 4% par rapport à 2016.

La Circulation fiduciaire a enregistré une progression de 7% pour atteindre 231 783 652 KDH.

Les Opérations avec l'étranger ont connu une baisse de 4% pour s'établir à 219 310 119 KDH, en relation avec le repli des réserves de change.

Le solde des Opérations avec l'Etat est revenu, pour sa part, à 2 307 338 KDH, soit une baisse de 27% par rapport à l'exercice précédent, attribuable essentiellement à la diminution des avoirs en compte courant du Trésor (-32%).

La Position nette des établissements de crédit présente, quant à elle, un solde de -18 428 107 KDH contre 6 250 570 KDH un an auparavant, reflétant une augmentation par Bank Al-Maghrib de ses avances aux banques. Les dépôts des banques auprès de la Banque centrale ont, quant à eux, accusé une baisse de 6%, revenant à 23 781 564 KDH.

Les Opérations patrimoniales ont augmenté de 7% pour atteindre 2 432 864 KDH, sous l'effet de la hausse de la valeur cumulée des amortissements induisant une baisse des immobilisations nettes.

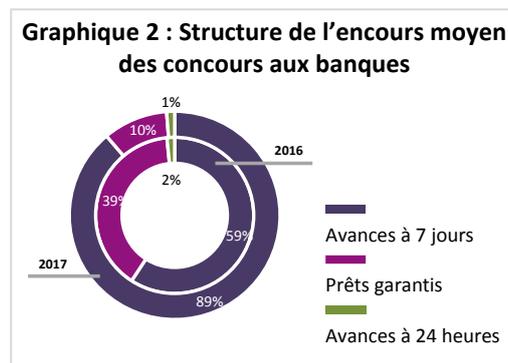
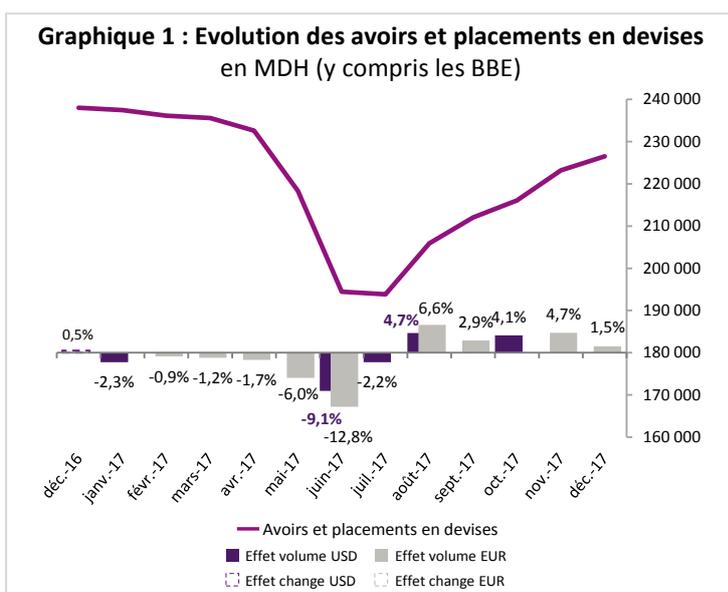
<sup>(1)</sup> Les variations des postes du bilan et du CPC sont traitées, plus en détail, au niveau des commentaires relatifs aux états de synthèse. A des fins d'analyse, les postes du bilan et du CPC ont fait l'objet, dans cette première partie du rapport, de certains regroupements.

<sup>(2)</sup> Représentent les avoirs officiels de réserve nets des engagements en devises à court terme de BAM envers les non-résidents.

**Tableau 2 : Bilan par opération**

En milliers de dirhams	2017	2016	Var %
(dont)			
Circulation fiduciaire	231 783 652	215 746 812	7%
Opérations avec l'étranger	-219 310 119	-229 359 725	-4%
Opérations avec l'Etat	2 307 338	3 161 581	-27%
Position nette des établissements de crédit	-18 428 107	6 250 570	<-100%
Opérations patrimoniales	2 432 864	2 265 249	7%

Passif - Actif



## 1-2 Résultat

Au terme de l'année 2017, le résultat net de la Banque s'est établi à 1 042 906 KDH, soit 1% de moins par rapport à 2016. Cette évolution s'explique globalement par l'effet conjugué de la baisse du résultat non courant, reflétant un effet de base, lié à la comptabilisation en 2016 d'un profit exceptionnel de 618 874 KDH et de l'amélioration du résultat des activités de la Banque, portée par la forte progression des produits issus de la conduite de la politique monétaire.

Le résultat des opérations de gestion des réserves de change s'est contracté de 16% à 1 426 049 KDH, sous l'effet principalement de la baisse des réserves de change et de la persistance des taux de rendement négatifs dans la zone euro.

Les opérations de politique monétaire ont dégagé un résultat de 918 284 KDH, soit une hausse de 563 019 KDH par rapport à 2016, en lien avec l'augmentation substantielle par la Banque de ses injections de liquidité.

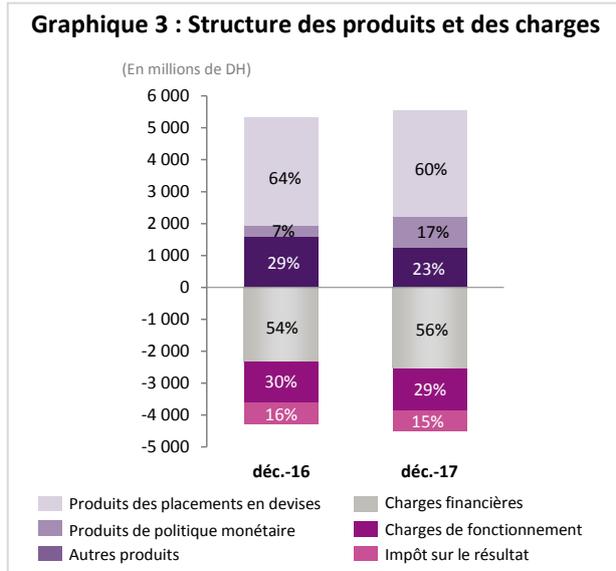
Le résultat des autres opérations s'est situé à 916 170 KDH, soit un accroissement de 28% résultant, essentiellement, de la hausse de 33% des commissions de change.

Les charges générales d'exploitation se sont établies à 1 641 333 KDH, en baisse de 2% par rapport à 2016.

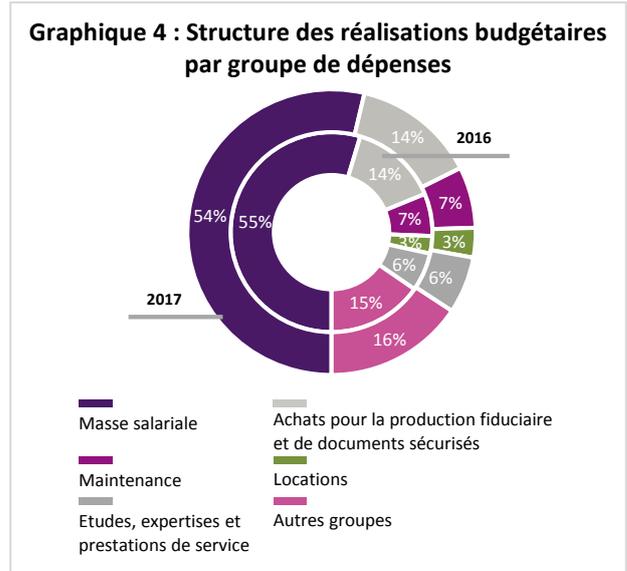
**Tableau 3 : Résultat net de l'exercice**

En milliers de dirhams	2017	2016	Var %
Résultat des opérations de gestion des réserves de change	1 426 049	1 704 791	-16%
Résultat des opérations de politique monétaire	918 284	355 265	>100%
Résultat des autres opérations	916 170	714 934	28%
<b>Résultat des activités</b>	<b>3 260 503</b>	<b>2 774 989</b>	<b>17%</b>
Charges générales d'exploitation	-1 641 333	-1 667 779	-2%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>1 619 170</b>	<b>1 107 211</b>	<b>46%</b>
Résultat non courant	72 786	634 132	-89%
Impôt sur le résultat	-649 049	-683 750	-5%
<b>Résultat net</b>	<b>1 042 906</b>	<b>1 057 593</b>	<b>-1%</b>

**Graphique 3 : Structure des produits et des charges**



**Graphique 4 : Structure des réalisations budgétaires par groupe de dépenses**



## 2-Etats de synthèse et notes annexes

### 2-1 Bilan (Actif)

Tableau 4 : Actif au 31 décembre 2017

En milliers de dirhams	Notes	2017	2016
<b>Avoirs et placements en or</b>	<b>1</b>	<b>8 596 562</b>	<b>8 314 084</b>
<b>Avoirs et placements en devises</b>	<b>2</b>	<b>226 510 350</b>	<b>238 033 323</b>
- Avoirs et placements auprès des banques étrangères		44 722 540	12 103 752
- Bons du Trésor étrangers et assimilés		178 239 660	219 909 914
- Autres avoires en devises		3 548 150	6 019 656
<b>Avoirs auprès d'organismes financiers internationaux</b>	<b>3</b>	<b>9 846 591</b>	<b>10 104 122</b>
- Souscription au FMI - Tranche de réserve		2 152 611	2 195 742
- Avoirs en Droits de Tirage Spéciaux		7 317 075	7 549 635
- Souscription au Fonds Monétaire Arabe		376 905	358 744
<b>Concours financiers à l'Etat</b>		-	-
- Avances conventionnelles		-	-
- Avances au titre de facilités de caisse		-	-
- Autres concours financiers		-	-
<b>Créances sur les établissements de crédit et assimilés marocains</b>	<b>4</b>	<b>42 209 670</b>	<b>19 158 436</b>
- Valeurs reçues en pension des banques		-	-
- Avances aux banques		42 152 864	19 102 446
- Autres créances		56 806	55 990
<b>Bons du Trésor - Opérations d'Open Market</b>		-	-
<b>Autres actifs</b>	<b>5</b>	<b>5 114 561</b>	<b>5 470 646</b>
<b>Valeurs immobilisées</b>	<b>6</b>	<b>3 096 800</b>	<b>3 265 796</b>
<b>Total Actif</b>		<b>295 374 535</b>	<b>284 346 407</b>

## 2-2 Bilan (Passif)

Tableau 5 : Passif au 31 décembre 2017

En milliers de dirhams	Notes	2017	2016
<b>Billets et monnaies en circulation</b>	<b>7</b>	<b>231 783 652</b>	<b>215 746 812</b>
- Billets en circulation		228 591 884	212 678 862
- Monnaies en circulation		3 191 768	3 067 949
<b>Engagements en or et en devises</b>	<b>8</b>	<b>8 476 715</b>	<b>10 049 885</b>
- Engagements en or		-	-
- Engagements en devises		8 476 715	10 049 885
<b>Engagements en dirhams convertibles</b>	<b>9</b>	<b>230 932</b>	<b>213 277</b>
- Engagements envers des organismes financiers internationaux		222 578	206 858
- Autres engagements		8 354	6 419
<b>Dépôts et engagements en dirhams</b>	<b>10</b>	<b>30 619 347</b>	<b>33 779 848</b>
- Compte courant du Trésor public		1 888 850	2 782 845
- Dépôts et engagements en dirhams envers les banques marocaines		23 781 564	25 409 006
- Comptes courants		23 781 564	25 409 006
- Comptes de reprises de liquidités		-	-
- Comptes de facilités de dépôts		-	-
- Dépôts des administrations et des établissements publics		1 921 892	2 097 777
- Autres comptes		3 027 042	3 490 221
<b>Autres passifs</b>	<b>11</b>	<b>10 232 029</b>	<b>10 348 126</b>
<b>Allocations de Droits de Tirage Spéciaux</b>	<b>3</b>	<b>7 459 290</b>	<b>7 619 820</b>
<b>Capitaux propres et assimilés</b>	<b>12</b>	<b>5 529 664</b>	<b>5 531 046</b>
- Capital		500 000	500 000
- Réserves		5 001 340	5 001 340
- Report à nouveau		26 140	25 547
- Autres capitaux propres		2 184	4 158
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>1 042 906</b>	<b>1 057 593</b>
<b>Total Passif</b>		<b>295 374 535</b>	<b>284 346 407</b>

2-3 Hors bilan<sup>1</sup>

Tableau 6 : Hors bilan au 31 décembre 2017

En milliers de dirhams	Notes	2017	2016
<b>Opérations de change au comptant</b>			
Devises à livrer au comptant		-	-
Dirhams à recevoir au comptant		-	-
<b>Opérations de change à terme</b>			
Devises à recevoir à terme		-	-
Devises à livrer à terme		-	-
<b>Opérations de change-dépôts en devises</b>	<b>13</b>	<b>1 679 310</b>	<b>1 064 500</b>
<b>Opérations de change-opérations d'arbitrage</b>	<b>13</b>		
Devises à recevoir		505 629	1 677 200
Devises à livrer		504 553	1 668 994
<b>Ajustement devises hors bilan</b>		-	-
<b>Engagements sur produits dérivés</b>		-	-
<b>Engagements sur titres</b>	<b>14</b>		
Titres reçus sur avances accordées		41 128 646	18 647 940
Titres reçus sur avances à accorder		13 462 900	12 159 100
Autres garanties reçues sur avances accordées		3 656 100	1 584 898
Avances à accorder		12 789 755	-
Titres étrangers à recevoir		363 851	716 804
Titres étrangers à livrer		-	202 467
<b>Autres engagements</b>	<b>15</b>		
Garanties de marchés reçues		47 989	66 173
Engagements de garanties reçues au titre des prêts au personnel		825 609	934 239
Engagements de financement donnés en faveur du personnel		35 300	36 569
Autres engagements donnés		1 000	1 000

<sup>1</sup> La Banque tient une comptabilité des engagements hors bilan qui décrit les engagements donnés et reçus. Les comptes du hors bilan sont mouvementés au débit lorsque l'engagement se traduit à l'échéance ou en cas de réalisation par un mouvement débiteur au bilan et au crédit dans le cas inverse.

L'état des engagements hors bilan comporte les engagements en devises, les engagements sur titres et les autres engagements.

## 2-4 Compte de produits et charges

Tableau 7 : CPC comptable au 31 décembre 2017

En milliers de dirhams	Notes	2017	2016
<b>Produits</b>		<b>5 538 620</b>	<b>5 340 854</b>
Intérêts perçus sur avoirs et placements en or et en devises	16	2 917 861	2 935 852
Intérêts perçus sur créances sur les établissements de crédit et assimilés	17	956 308	361 654
Autres intérêts perçus	18	12 958	10 813
Commissions perçues	19	844 960	1 272 479
Autres produits financiers	20	120 499	153 418
Ventes de biens et services produits	21	271 242	228 188
Produits divers	22	27 477	26 195
Reprises sur amortissements		-	-
Reprises de provisions	23	316 721	335 105
Produits non courants	24	70 595	17 150
<b>Charges</b>		<b>4 495 714</b>	<b>4 283 261</b>
Intérêts servis sur engagements en or et en devises	25	77 778	19 428
Intérêts servis sur dépôts et engagements en dirhams	26	271 095	207 998
Commissions servies	27	16 609	18 800
Autres charges financières	28	1 645 436	1 340 239
Charges de personnel	29	739 420	727 835
Achats de matières et fournitures	30	250 114	233 182
Autres charges externes	31	321 385	307 197
Dotations aux amortissements et aux provisions	32	522 696	738 480
Charges non courantes	33	2 132	6 352
Impôt sur le résultat	34	649 049	683 750
<b>Résultat net</b>		<b>1 042 906</b>	<b>1 057 593</b>

## 2-5 Principales règles comptables et méthodes d'évaluation

### 2-5-1 Cadre réglementaire

Les états de synthèse sont élaborés et présentés conformément au Plan Comptable de Bank Al-Maghrib validé par le Conseil National de la Comptabilité en mai 2007.

La Banque applique les prescriptions comptables indiquées dans la Norme Générale Comptable pour tout ce qui est commun aux entreprises en matière d'évaluation des stocks et de ses immobilisations corporelles et autres immobilisations et applique des évaluations spécifiques pour toutes ses opérations particulières.

Les états de synthèse tels qu'énumérés dans l'article 55 de la loi n° 76-03 portant Statut de Bank Al-Maghrib, comprennent le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges (CPC) et l'état des informations complémentaires (ETIC).

### 2-5-2 Méthodes d'évaluation

#### *Opérations de change*

Sont considérés comme opérations de change, les achats et ventes de devises au comptant et à terme et ce, aussi bien pour le compte propre de Bank Al-Maghrib que dans le cadre de l'intermédiation avec les banques. Ces opérations sont comptabilisées dans les comptes du hors bilan correspondants à leur date d'engagement. Elles sont ensuite enregistrées dans les comptes du bilan à la date de valeur ou de livraison des liquidités.

#### *Avoirs et engagements en or et en devises*

Les avoirs et les engagements en or et en devises sont convertis en dirhams sur la base des cours de change en vigueur des devises à la date de clôture de l'exercice.

Les gains et les pertes résultant de cette opération sont inscrits au compte de réévaluation des réserves de change figurant au passif du bilan de la Banque et ce, conformément aux dispositions de la convention régissant ce compte, conclue le 29 décembre 2006 entre Bank Al-Maghrib et l'Etat.

Conformément à cette convention, le solde du « compte d'évaluation des réserves de change » devra être maintenu créditeur à un seuil minimum égal à 2,5% des avoirs extérieurs nets de Bank Al-Maghrib. Au cas où une perte de change porte le solde du « compte d'évaluation des réserves de change » à un niveau inférieur au seuil minimum requis, le montant de l'insuffisance sera prélevé sur le compte de résultat de Bank Al-Maghrib au titre de l'exercice concerné, dans la limite de 10% du

bénéfice net dudit exercice et logé dans un compte de « réserves pour perte de change ».

Au cas où la dite insuffisance est supérieure à 10% du bénéfice net de la Banque, le renflouement du compte de « réserve pour perte de change » peut s'effectuer sur plusieurs exercices.

Le solde du compte de « réserve pour perte de change » est restitué au Trésor au cas où le solde du « compte d'évaluation des réserves de change » dépasse le seuil minimum requis.

Ce mécanisme de réévaluation n'engendre pas d'impact fiscal.

### **Les titres**

Les titres acquis dans le cadre de la gestion des réserves de change sont classés en fonction de l'intention de leur détention, en portefeuille de transaction, de placement ou d'investissement.

**Le portefeuille de transaction** est composé de titres acquis avec l'intention, dès l'origine, de les revendre à brève échéance. Ils sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, frais d'acquisition inclus et, le cas échéant, coupons courus inclus. Les plus ou moins-values découlant de l'évaluation quotidienne de ces titres au prix de marché sont comptabilisées dans les comptes de résultat correspondants.

**Le portefeuille d'investissement** est constitué de titres acquis avec l'intention de détention jusqu'à l'échéance. Ils sont comptabilisés selon les règles ci-dessous :

- ils sont inscrits à leur prix d'acquisition, frais exclus et le cas échéant, coupons courus exclus ;
- les plus-values sur ces titres ne sont pas constatées ;
- les moins-values sur ces titres ne sont constatées que quand la Banque estime que le titre qui accuse une moins-value, sera probablement revendu durant l'exercice suivant et dans le cas où il existe un risque probable de défaillance de l'émetteur
- et les différences entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement des titres (décote ou prime) sont amorties d'une manière linéaire sur la durée résiduelle des titres.

Au 31/12/2017, aucune provision n'est constatée pour ce portefeuille.

**Le portefeuille de placement** est composé des titres autres que ceux classés en titres de transaction ou d'investissement. Leur comptabilisation suit les règles suivantes :

- les entrées en portefeuille sont inscrites au bilan au prix d'acquisition, frais d'acquisition exclus et le cas échéant coupons courus exclus ;
- les différences entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement des titres (décote ou prime) ne sont pas amorties sur la durée de détention des titres

- et les moins-values latentes résultant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché de ces titres font l'objet de provisions pour dépréciation sur une base quotidienne. Cependant, les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Il est à souligner qu'à compter du mois d'octobre 2008, la Banque a créé une sous-catégorie dans ses titres de placement pour loger les titres à intérêts précomptés. Ces derniers sont comptabilisés à leur prix de remboursement. Les intérêts précomptés sont étalés sur la durée de vie des titres et comptabilisés dans les comptes de produits ou charges quotidiennement.

### ***Les autres avoirs en devises***

La Banque dispose d'un portefeuille de titres libellés en dollars américains dont la gestion est déléguée à la Banque Mondiale sur la base de contrats de délégation.

Ils sont initialement comptabilisés à leur prix d'acquisition ; les plus ou moins-values sont comptabilisées aux comptes de produits et charges appropriés et ce, sur la base des valeurs liquidatives communiquées par le mandataire de gestion et qui font l'objet de contrôle par les services de la Banque.

### ***Les immobilisations corporelles et incorporelles***

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Ils figurent à l'actif du bilan pour une valeur nette constituée de leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés.

Les immobilisations, frais accessoires inclus, sont amorties suivant la méthode linéaire en fonction de la durée d'utilisation probable du bien en appliquant les taux d'amortissement en vigueur.

Les délais d'amortissement retenus, selon la nature de chaque immobilisation, sont les suivants :

**Tableau 8 : Délais d'amortissement des immobilisations**

Immeubles	20 ans
Agencements, aménagements et installations	5 ans
Matériel de Dar As-Sikkah	10 ans
Matériel de bureau, matériel et logiciels informatiques, véhicules et autres matériels	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans

### ***Les immobilisations financières***

Les titres de participation dans les institutions financières marocaines et étrangères figurent à l'actif du bilan pour leur valeur nette correspondant à leur coût d'acquisition diminué des provisions constituées à la date d'arrêt. En ce qui concerne les participations étrangères, leur valeur est convertie en dirhams au cours historique de la devise.

Les provisions pour dépréciation de ces titres non cotés sont évaluées à la clôture de l'exercice selon la méthode de l'actif net comptable sur la base des derniers états de synthèse communiqués.

### ***Les stocks***

Les stocks sont constitués des :

- matières et fournitures consommables ;
- matières premières pour la fabrication des billets et des monnaies (papiers, encres et flans) ;
- produits finis et encours (documents sécurisés et billets à l'export)
- et des pièces commémoratives.

Les matières et fournitures consommables sont inscrites au bilan à leur prix d'achat diminué, le cas échéant, de la provision constituée au titre de leur dépréciation à la date de clôture.

Les matières premières sont inscrites au bilan à leur coût constitué du prix d'acquisition majoré des frais d'approche et diminué, le cas échéant, de la provision constituée au titre de leur dépréciation.

Les produits finis et les encours de produits destinés à la vente sont inscrits au bilan à leur coût de production minoré, le cas échéant, de la provision constituée au titre de leur dépréciation.

## 2-6 Dispositif de gestion des risques financiers

### *Description des risques*

Les risques financiers auxquels la Banque est exposée dans le cadre de la gestion des réserves de change sont :

- le **risque de crédit**, défini comme étant :
  - d'une part, le risque de défaut de paiement (risque de contrepartie) qui correspond au risque de perte économique, dû à l'incapacité d'une contrepartie à remplir ses obligations
  - et d'autre part, le risque de réduction de la cote de crédit relatif au risque d'abaissement de la note de crédit par une ou plusieurs agences de notation ;
- le **risque de marché** qui désigne le risque de perte résultant d'une évolution défavorable des facteurs de marché. Il concerne, entre autres, les risques liés aux mouvements des taux d'intérêt ou de change
- et le **risque de liquidité** qui représente l'éventualité de ne pas pouvoir honorer les engagements, même par la mobilisation des actifs ou du moins avec une perte significative en capital.

Dans ce cadre, des orientations générales de la politique de placement fixent le cadre de la gestion des risques auxquels la Banque est exposée et en définit les règles. Ainsi, les objectifs de détention et de gestion des réserves, les principes de placement, la répartition des réserves de change et des placements en devises mais également l'univers d'investissement, sont formalisés dans la directive relative à la gestion des réserves. Par ailleurs, le cadre de gestion des risques définit les critères d'éligibilité pour les émetteurs et contreparties, les règles de concentration ainsi que les limites à respecter et les termes de placement autorisés.

### *Cadre de gouvernance*

La mise en œuvre du dispositif de gestion des risques repose sur un cadre de gouvernance qui s'articule autour des comités ci-dessous :

- **le Comité Monétaire et Financier (CMF)** : présidé par le Wali, valide la stratégie de gestion des réserves, les orientations d'investissement ainsi que l'allocation stratégique des actifs ;
- **le Comité des Risques Opérationnels et Financiers** : présidé par le Directeur Général, examine trimestriellement les indicateurs clés de performance et des risques liés à la gestion des réserves de change ;

- **deux Comités gérés en interne** par l'entité en charge de la gestion des réserves de change :
  - le Comité d'Investissement : a pour principales attributions de mettre en œuvre la politique de placement fixée par le Conseil de la Banque, de proposer au Comité Monétaire et Financier de la Banque la stratégie de gestion et de suivre sa mise en œuvre ;
  - le Comité des Risques : a pour prérogatives de proposer l'allocation stratégique des actifs et les indices de référence ainsi que les directives d'investissement, de valider la liste des émetteurs et des contreparties et les limites y afférentes et enfin d'examiner les déviations par rapport aux règles de gestion et proposer les mesures et actions à entreprendre.

D'un point de vue opérationnel, l'ensemble des expositions de la Banque en devises font l'objet d'un contrôle et d'une surveillance au quotidien, en vue de se conformer aux dispositions de la directive d'investissement. Le suivi est opéré à travers les systèmes d'information de la Banque qui permettent de centraliser l'ensemble des positions et de vérifier leur conformité par rapport aux règles en place.

Dans ce cadre, des analyses et rapports sont élaborés et transmis aux parties concernées afin de rendre compte en continu des expositions de la Banque sur les marchés financiers internationaux.

Toute déviation par rapport aux règles fait l'objet d'une notification pour décider des actions à entreprendre. Elle est également consignée dans le rapport adressé au Comité Monétaire et Financier.

La Banque assure ainsi le suivi des risques et des contrôles à travers :

- le **rapport des risques et de performance mensuel (document CMF)** : adressé au Comité Monétaire et Financier, ce document donne une vue globale sur les expositions en termes de risque de marché et de crédit ;
- le **rapport quotidien des risques et de performance** : élaboré quotidiennement, ce rapport présente d'une manière synthétique, les expositions par tranches de réserves et par émetteur ainsi que les indicateurs de risque et de performance (Duration, notations de crédit, risque de change et Value at Risk) ;
- le **rapport relatif au suivi de la directive d'investissement** : permet de contrôler quotidiennement le respect des limites définies par la directive d'investissement. Il inclut également le contrôle du respect de l'allocation stratégique retenue et des limites de duration par tranches de réserves

- et le **rapport relatif au suivi du mandat de gestion** : produit selon une fréquence hebdomadaire, il regroupe les principaux indicateurs de risque et de performance ainsi que le suivi des règles de gestion auxquelles doit se conformer le mandataire.

## *Gestion des risques financiers*

### **Risque de crédit**

La gestion du risque de crédit est effectuée sur la base de fixation de limites d'exposition au niveau de la directive d'investissement et concernent, notamment, les :

- limites de concentration par notation de crédit décliné par tranche de réserves ;
- limites pays décliné par tranche en fonction de la notation crédit du pays ;
- limites de concentration par classe d'actif ;
- limites par émetteur en fonction de la notation de crédit ;
- limites de notation minimale ;
- limites d'échéance maximale ;
- limites de contrepartie bancaire.

Le suivi et la surveillance des limites de crédits précitées sont effectués sur une base quotidienne.

En plus des dispositifs précédents et afin d'assurer une meilleure appréciation de l'exposition globale au risque de crédit des réserves de change, un indicateur synthétique de mesure de ce risque (score du risque de crédit) est calculé et suivi quotidiennement. L'approche consiste à retenir les notations des trois principales agences de notation (S&P, Moody's et Fitch), auxquelles sont attribuées des notes chiffrées par un système d'équivalence Note / Score pour chaque niveau de rating. Un score moyen est ainsi calculé permettant l'appréciation du risque de manière unitaire ou globale.

### **Risques de marché**

L'exposition de la Banque aux risques de marché est mesurée à travers un certain nombre d'indicateurs tels que la duration effective des portefeuilles, la sensibilité par rapport au risque de variation des taux ainsi que par les contraintes de gestion en termes d'exposition qui sont mises en place.

## 2-7 Commentaires sur les postes du bilan

### Note 1 : Avoirs et placements en or

Ce poste comporte la contrevaletur en dirhams des avoirs en or conservés au Maroc et auprès de dépositaires étrangers, ainsi que celle des placements en or effectués avec des contreparties étrangères. Depuis fin 2006, ces avoirs et placements sont évalués au cours du marché. Les gains et les pertes issus de cette opération sont imputés au compte de réévaluation des réserves de change et ce, conformément aux dispositions de la convention régissant ce compte conclue en 2006 entre Bank Al-Maghrib et l'Etat.

La contrevaletur des avoirs et placements en or a enregistré au terme de l'exercice 2017 une hausse de 3%, en relation avec l'appréciation de 12% du cours d'or qui est passé à 1 296,5 USD l'once à fin décembre 2017, dont l'effet a été atténué par la baisse de 8% du cours du dollar américain à 9,33 DH à la même date. Le stock d'or détenu par la Banque est, pour sa part, resté quasi-stable en se situant à 710 712 onces (l'équivalent de 22 tonnes). Les placements en or à l'étranger sont passés, d'une fin d'année à l'autre, de 100 000 onces à 680 000 onces.

### Note 2 : Avoirs et placements en devises

En vertu de l'article 8 de son Statut, Bank Al-Maghrib détient et gère les réserves de change qui sont constituées des avoirs en or, en DTS et en devises. Ce poste abrite la contrevaletur en dirhams des avoirs en devises convertibles. Ces derniers sont détenus sous forme, notamment, de dépôts à vue et à terme et de titres obligataires étrangers.

**Tableau 9 : Avoirs et placements en or**

	2017	2016
Prix de l'once d'or en MAD <sup>(1)</sup>	12 096	11 702
Quantité en onces d'or	710 712	710 467
<b>Valeur de marché <sup>(2)</sup></b>	<b>8 596 562</b>	<b>8 314 084</b>
<b>Stock d'or (en tonnes)</b>	<b>22,11</b>	<b>22,10</b>

<sup>(1)</sup> Cours de l'or/USD/MAD.

<sup>(2)</sup> En milliers de dirhams.

**Tableau 10 : Ventilation par type de placement**

En milliers de dirhams	2017	Part	2016	Part
Comptes à vue	16 997 789	8%	554 835	1%
Comptes à terme	23 527 587	10%	10 095 667	4%
Titres de placement <sup>(1)</sup>	31 476 987	14%	58 652 034	25%
Titres d'investissement	144 570 491	64%		
Titre de transaction	2 192 182	1%	-	-
Autres <sup>(2)</sup>	7 745 313	3%	7 472 906	3%
<b>Total</b>	<b>226 510 350</b>	<b>100%</b>	<b>238 033 323</b>	<b>100%</b>

<sup>(1)</sup> Compte tenu des provisions pour dépréciation des titres.

<sup>(2)</sup> Y compris les intérêts courus, les mandats de gestion et les BBE.

Après quatre années consécutives de hausse, les avoirs et placements en devises ont terminé l'exercice 2017 sur une baisse de 5% à 226 510 350 KDH, traduisant le recul des réserves de change.

En glissement mensuel, cette baisse a été plus prononcée durant les mois de mai et juin (-9% en moyenne) et s'est atténuée au cours du deuxième semestre, parallèlement à la reprise de la reconstitution des réserves de change. La part de ce poste dans le bilan est, ainsi, revenue de 84% à 77%, d'une fin d'année à l'autre.

En termes de répartition, les placements obligataires restent prépondérants, représentant près de 79% de ces avoirs au lieu de 92% en 2016. Au sein de cette catégorie, le portefeuille placement a reculé de 46% à 31 476 987 KDH suite, principalement, aux cessions des titres ayant

servi au financement de la baisse des réserves de change durant le premier semestre de 2017 et le portefeuille investissement a baissé de 10% à 144 570 491 KDH, en lien avec la suspension des investissements au niveau des réserves excédentaires conformément à la stratégie déployée et la réallocation des tombées au profit de la tranche des réserves de précaution.

La part des placements monétaires qui ont atteint 23 527 587 KDH, est passée, d'une année à l'autre, de 4% à 10%, consécutivement à l'augmentation de la taille des réserves de précaution.

### **Note 3 : Avoirs auprès d'organismes financiers internationaux**

Ce poste, reflétant les positions auprès du FMI et du FMA, s'est replié de 3% à 9 846 591 KDH, en lien, essentiellement, avec la baisse de la contrevaletur des avoirs en DTS, sous l'effet de la dépréciation du cours du dollar américain (-8%).

**Tableau 11 : Ventilation par durée résiduelle** (\*)

	2017	2016
≤ 1an	48%	16%
> 1an	52%	84%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

(\*) Portefeuilles gérés en interne.

## Position avec le FMI

A l'actif :

- la souscription au FMI - Tranche de réserve qui constitue la fraction (18,1%) souscrite par Bank Al-Maghrib au titre de la quote-part du Maroc au FMI, se compose de :

- **la tranche disponible** : 147,02

millions de DTS (1 953 372 KDH), représentant la participation en devises de Bank Al-Maghrib au FMI. Cette créance, qui pourrait être utilisée par notre pays en cas de besoin, est incluse dans les avoirs officiels de réserve de notre Institut. Rappelons que la Banque avait réglé, en février 2016, un montant de 76,55 millions de DTS, représentant sa part (25%) dans l'augmentation de la quote-part du Maroc dans le capital du FMI, en vertu de la 14<sup>ème</sup> Révision Générale des quotes-parts de cet organisme

**Tableau 12 : Position avec le FMI**

En milliers de dirhams	2017	2016	Var %
<b>ACTIF</b>			
Souscription au FMI- Tranche de réserve	2 152 611	2 195 742	-2%
Avoirs en DTS	7 317 075	7 549 635	-3%
<b>Total</b>	<b>9 469 687</b>	<b>9 745 378</b>	<b>-3%</b>
<b>PASSIF</b>			
Allocations de DTS	7 459 290	7 619 820	-2%
Comptes n°1 et 2	199 280	200 553	-1%
<b>Total</b>	<b>7 658 569</b>	<b>7 820 372</b>	<b>-2%</b>

- **et de la tranche mobilisée** : 14,69 millions de DTS (199 240 KDH) équivalents à la souscription en monnaie nationale par Bank Al-Maghrib, inscrits au «compte n°1» du FMI ouvert sur les livres de notre Institut.

- Les avoirs en DTS représentent la contrevaletur des avoirs de Bank Al-Maghrib auprès du FMI. Ce compte enregistre à son débit, les opérations d'achat de DTS par la Banque et les rémunérations versées par le FMI et à son crédit, les paiements des commissions sur allocations de DTS sur une base trimestrielle ainsi que les remboursements d'emprunts du Maroc. Ces avoirs ont été substantiellement renforcés en 2014, suite à l'acquisition de 320 millions de DTS pour rétablir une position neutre vis-à-vis du FMI. Au terme de 2017, leur contrevaletur a accusé une baisse de 3% en revenant à 7 317 075 KDH. Durant cette année, la Banque a réglé au FMI la commission d'engagement relative à la ligne de précaution et de liquidité (LPL) d'un montant de 5 969 160 DTS (l'équivalent de 79 800 KDH).

Au passif du bilan figure le poste « Allocations de Droits de Tirage Spéciaux » qui correspond à la valeur en dirhams des montants des allocations de DTS accordées par le FMI au Maroc en sa qualité de pays membre. En 2009, ce compte a été crédité de 5,7 milliards de dirhams, représentant la part du Maroc dans l'allocation générale et l'allocation spéciale (475,8 millions de DTS) octroyées par le

FMI en faveur des pays membres. Des commissions trimestrielles sont payées par la Banque au FMI sur ces allocations qui sont restées au même niveau que l'exercice précédent, soit 561,42 millions de DTS, tandis que leur contrevaletur en dirhams a diminué de 2%, en relation, notamment, avec la dépréciation du cours du dollar américain.

### **Souscription au FMA**

Elle représente la fraction, prise en charge par la Banque, de la souscription libérée au capital du FMA.

La participation du Maroc à cette Institution s'élève à 39,95 millions de Dinars Arabes, répartie entre Bank Al-Maghrib et le Trésor comme suit :

- 200 000 Dinars Arabes libérés en monnaie nationale versés au compte du FMA ouvert sur les livres de Bank Al-Maghrib. La part revenant à la Banque est de 150 000 Dinars Arabes (6 108 KDH) ;
- 20,31 millions de Dinars Arabes souscrits en devises dont la part de la Banque ressort à 9,46 millions de Dinars Arabes souscrits par la Banque (376 905 KDH) au lieu de 8,81 millions de Dinars Arabes, suite au règlement en avril 2017 de la quatrième tranche d'un montant de 0,65 millions de Dinars Arabes ; au titre de sa participation à l'augmentation de capital du FMA dont le déblocage par les pays membres est programmé sur la période quinquennale 2014 - 2018 ;
- 19,44 millions de Dinars Arabes dont 9,11 millions revenant à Bank Al-Maghrib au titre des augmentations du capital du FMA par incorporation des réserves, intervenues en 2005 (5,88 millions de Dinars Arabes) et en 2013 (3,23 millions de Dinars Arabes).

### **Note 4 : Créances sur les établissements de crédit et assimilés marocains**

Ce poste comprend les opérations de refinancement des établissements de crédit effectuées dans le cadre de la conduite de la politique monétaire, conformément à l'article 6 du Statut de la Banque.

L'année 2017 a été marquée par une évolution à trois phases de la situation de la liquidité bancaire, conduisant la Banque à ajuster les volumes de ses interventions sur le marché monétaire :

- durant le premier trimestre, le déficit de liquidité a poursuivi son allégement observé au cours du quatrième trimestre de 2016 pour s'établir à 15,7 milliards de dirhams en moyenne, en liaison, notamment, avec la baisse de la circulation fiduciaire. Dans ce contexte, la Banque a maintenu son rythme d'injection de liquidités constaté depuis le début de l'année 2017 qui ressort à 18 502 884 KDH en fin de trimestre ;

- au cours du deuxième trimestre, le marché monétaire a connu une pression sur la liquidité ; le déficit s'étant fortement accentué à 34,9 milliards de dirhams en moyenne, suite, principalement, au net repli des réserves de change. Face à cette situation et afin de maintenir le taux moyen pondéré sur le marché interbancaire proche du taux directeur, Bank Al-Maghrib a graduellement relevé le montant des concours aux banques qui ont atteint 68 483 441 KDH en fin de trimestre ;
- sur le deuxième semestre de l'année et après avoir atteint un pic de 68,7 milliards de dirhams en moyenne durant le mois d'août en lien, principalement, avec l'augmentation saisonnière de la circulation fiduciaire (saison estivale, rentrée scolaire et fête de l'Aïd Al-Adha), le déficit s'est progressivement atténué, terminant l'année sur un montant de 40,9 milliards de dirhams, à la faveur de la reprise, à partir d'août, de la hausse des réserves de change. Le refinancement est ainsi revenu, en fin d'année, à 42 152 864 KDH réparti comme suit :

- 39 002 864 KDH au titre des avances à 7 jours sur appel d'offres, opérations consenties au taux directeur et constituant le principal instrument de mise en œuvre de la politique monétaire

**Tableau 13 : Structure des concours aux banques**

En milliers de dirhams	2017	2016	Var %
<b>Opérations de pension</b>	<b>39 002 864</b>	<b>15 002 446</b>	<b>&gt;100%</b>
Avances à 7 jours	39 002 864	11 001 599	>100%
Avances à 24 heures	-	4 000 847	-
Pensions livrées	-	-	-
<b>Prêts garantis</b>	<b>3 150 000</b>	<b>4 100 000</b>	<b>-23%</b>
<b>Total</b>	<b>42 152 864</b>	<b>19 102 446</b>	<b>&gt;100%</b>

- et 3 150 000 KDH correspondant

à quatre opérations de prêts garantis à 1 an. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre du programme de soutien au financement des TPME, mis en place en décembre 2013.

#### **Note 5 : Autres actifs**

Les autres actifs comprennent, entre autres, les comptes d'encaissement et les comptes de régularisation qui sont constitués, notamment, des charges à répartir sur plusieurs exercices, des charges constatées d'avance et des produits à recevoir et tout autre montant débiteur en instance de régularisation. Ce poste a diminué de 7%, entre 2016 et 2017, en s'établissant à 5 114 561 KDH.

**Note 6 : Valeurs immobilisées****Tableau 14 : Valeurs immobilisées**

En milliers de dirhams	2017	2016	Var %
Prêts immobilisés	732 977	727 061	1%
Titres de participation et emplois assimilés	439 685	439 755	-0,02%
Immobilisations corporelles et incorporelles	6 414 906	6 286 208	2%
<b>Valeurs immobilisées brutes</b>	<b>7 587 569</b>	<b>7 453 023</b>	<b>2%</b>
Amortissements et provisions	-4 490 769	-4 187 227	7%
<b>Valeurs immobilisées nettes</b>	<b>3 096 800</b>	<b>3 265 796</b>	<b>-5%</b>

L'actif immobilisé net de la Banque s'est établi à 3 096 800 KDH, soit 5% de moins par rapport à l'exercice précédent, consécutivement à la constatation des dotations aux amortissements de l'exercice 2017 pour un montant de 310 776 KDH.

**Titres de participation et emplois assimilés**

La valeur brute du portefeuille des titres de participation de Bank Al-Maghrib est restée quasi-stable à 439 685 KDH à fin 2017, après avoir fortement augmenté en 2016 suite à la participation de la Banque au capital du Fonds Africa50 et à l'octroi d'une avance en comptes courants d'associés à CFCA (cf. Tableau ci-dessous : créances rattachées à des participations).

**Tableau 15 : Titres de participation et emplois assimilés**

En milliers de dirhams	Valeur comptable brute 2017	Valeur comptable brute 2016	Var %
<b>Titres détenus dans les établissements marocains et emplois assimilés (dont)</b>	<b>198 373</b>	<b>198 373</b>	<b>-</b>
Dar Ad-Damane	1 265	1 265	-
Maroclear	4 000	4 000	-
Casablanca Finance City Authority	50 000	50 000	-
Société Marocaine de Gestion des Fonds de Garantie des Dépôts Bancaires	59	59	-
Créances rattachées à des participations	141 549	141 549	-
<b>Titres détenus dans les institutions financières étrangères</b>	<b>241 313</b>	<b>241 382</b>	<b>-0,03%</b>
Ubac Curaçao	23 228	23 228	-
Swift	519	519	-
Fonds Monétaire Arabe	6 108	6 177	-1%
Programme de Financement du Commerce Arabe	16 856	16 856	-
Africa50 - Financement de projets	175 142	175 142	-
Africa50 - Développement de projets	19 460	19 460	-
<b>Total brut des titres de participation et emplois assimilés</b>	<b>439 685</b>	<b>439 755</b>	<b>-0,02%</b>

*Immobilisations corporelles et incorporelles***Tableau 16 : Immobilisations corporelles et incorporelles**

En milliers de dirhams	Montant brut 2016	Augmentation	Diminution	Montant brut 2017
Immeubles d'exploitation	1 798 706	25 126	-	1 823 831
Mobilier et matériel d'exploitation	2 331 758	43 911	13 855	2 361 813
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	743 792	41 015	855	783 951
Immobilisations corporelles hors exploitation	783 024	3 596	2 016	784 604
Immobilisations incorporelles	628 929	63 720	31 943	660 707
<b>Total</b>	<b>6 286 208</b>	<b>177 367</b>	<b>48 669</b>	<b>6 414 906</b>

Au terme de l'exercice 2017, l'encours brut des investissements de la Banque en immobilisations corporelles et incorporelles a atteint 6 414 906 KDH, en augmentation de 145 425 KDH par rapport à 2016 correspondant aux investissements répartis, principalement, comme suit :

- 22% relatifs aux investissements s'inscrivant dans le cadre du projet d'infrastructure et du système d'information et concernent, principalement, l'acquisition des licences informatiques, la montée de version de BACETE suite à la mise en place du nouveau système de régime de change et la mise à niveau du CPDI ;
- 17% correspondant aux investissements immobiliers liés d'une part, aux projets d'exploitation, essentiellement, le projet d'aménagement de l'Administration Centrale à Rabat, de l'agence de Tanger et de l'extension des bâtiments de la DDAS et d'autres part aux projets à caractère social, à savoir la construction du centre de vacances de Cabo Negro ;
- 32% se rapportant à l'acquisition du mobilier et du matériel récurrents, notamment, le renouvellement du parc informatique, l'acquisition du mobilier, du matériel de bureau et des véhicules d'escorte, et la mise à niveau des machines de production et de traitement de la monnaie fiduciaire et des documents sécurisés
- et 21% sont dédiés, principalement, au renforcement et à la mise à niveau des installations de sécurité, à la mise à niveau des installations électriques, du câblage réseaux, de la menuiserie, des travaux de peinture et aux agencements des divers sites de la Banque.

Les diminutions portant sur un montant de 16 727 KDH concernent, essentiellement, les cessions du mobilier et du matériel en rebut au niveau des différents sièges et succursales de la Banque et également des centres et colonies de vacances de la Banque.

#### **Note 7 : Billets et monnaies en circulation**

Bank Al-Maghib exerce, conformément à l'article 5 de son Statut, le privilège d'émission des billets de banque et des pièces de monnaie. Le montant de ce poste correspond à la différence entre les billets et monnaies émis et ceux qui se trouvent dans les caisses de la Banque.

Demeurant la principale composante du passif, avec un poids de 78%, la circulation fiduciaire a marqué au terme de l'exercice 2017 une hausse de 7% en atteignant 231 783 652 KDH, en corrélation avec l'accroissement de la demande des billets. En glissement mensuel elle a, dans l'ensemble, connu des variations conformes à son profil saisonnier en enregistrant des pics durant, notamment, le troisième trimestre de cette année accompagnant la période estivale, le mois de ramadan et la célébration des fêtes religieuses.

#### **Note 8 : Engagements en or et en devises**

Ces engagements comprennent, essentiellement, les dépôts en devises des banques étrangères et des non-résidents. Ils se sont établis à 8 476 715 KDH, soit un repli annuel de 16%, résultant de la baisse des engagements de la Banque en devises.

#### **Note 9 : Engagements en dirhams convertibles**

Ce poste englobe, les engagements de la Banque en dirhams convertibles envers les banques étrangères, les organismes financiers internationaux (FMI, BIRD) et les non-résidents.

Le « compte n°1 » du FMI constitue l'essentiel de ce poste. Les avoirs de ce compte ainsi que ceux du « compte n°2 » du FMI, qui sont réajustés annuellement pour tenir compte de la parité du Dirham contre le DTS, se sont établis, à fin 2017, à 199 280 KDH.

**Tableau 17 : Engagements en dirhams convertibles**

En milliers de dirhams	2017	2016	Var %
<b>Engagements envers les organismes financiers internationaux</b>	<b>222 578</b>	<b>206 858</b>	<b>8%</b>
Engagements envers les banques étrangères	18 982	2 764	>100%
Comptes ordinaires des organismes financiers internationaux	203 596	204 094	-0,2%
<b>Autres engagements</b>	<b>8 354</b>	<b>6 419</b>	<b>30%</b>
<b>Total</b>	<b>230 932</b>	<b>213 277</b>	<b>8%</b>

**Note 10 : Dépôts et engagements en dirhams**

Ce poste regroupe, notamment :

- le compte courant du Trésor, tenu par Bank Al-Maghrib en vertu de l'article 12 de son Statut. Il est rémunéré aux conditions ci-dessous, conformément à la convention signée entre le Ministère de l'Economie et des Finances et Bank Al-Maghrib le 28 juillet 2009 :

- la tranche inférieure ou égale à 2 milliards de dirhams est rémunérée au taux des avances à 7 jours moins cinquante points de base ;
- la tranche supérieure à 2 milliards de dirhams jusqu'à 3 milliards est rémunérée au taux des avances à 7 jours moins cent points de base
- et la tranche supérieure à 3 milliards de dirhams n'est pas rémunérée.

- les comptes des banques marocaines, destinés principalement à satisfaire leurs obligations en matière de réserve monétaire instituée en vertu de l'article 25 dudit Statut. Le montant minimum requis au titre de cette réserve correspond à 4% des exigibilités des banques, tel que fixé par le Conseil de la Banque de juin 2016 et doit être respecté en moyenne sur la période d'observation
- et les dépôts des administrations et des établissements publics dont le Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social.

Cette rubrique peut abriter, également, dans un contexte de surliquidité :

- les reprises de liquidités à 7 jours sous forme de dépôts à blanc par appel d'offres qui sont assorties du taux directeur minoré de cinquante points de base
- et les facilités de dépôts à 24 heures permettant aux banques de placer, à leur initiative, un excédent de trésorerie. La rémunération appliquée à ces dépôts correspond au taux directeur minoré de cent points de base.

**Tableau 18 : Dépôts et engagements en dirhams**

En milliers de dirhams	2017	2016	Var %
Compte courant du Trésor public	1 888 850	2 782 845	-32%
Comptes courants des banques marocaines	23 781 564	25 409 006	-6%
Reprises de liquidités	-	-	-
Facilités de dépôts	-	-	-
Dépôts des administrations et des établissements publics	1 921 892	2 097 777	-8%
Autres comptes	3 027 042	3 490 221	-13%
<b>Total</b>	<b>30 619 347</b>	<b>33 779 848</b>	<b>-9%</b>

Les dépôts et engagements en dirhams ont diminué de 9% en revenant à 30 619 347 KDH, en relation, notamment, avec la baisse de 1 627 442 KDH des avoirs des banques marocaines.

**Note 11 : Autres passifs**

Les autres passifs comprennent, notamment :

- les créiteurs divers qui sont constitués, principalement, des retenues d'impôts et taxes, des autres sommes dues à l'Etat et aux tiers et des contributions aux organismes et fonds de prévoyance au titre de la couverture sociale en instance de règlement. Ils présentent, à fin 2017, un solde de 382 953 KDH.

**Tableau 19 : Autres passifs**

En milliers de dirhams	2017	2016	Var %
Autres opérations sur titres	361	361	-
Créiteurs divers	382 953	598 022	-36%
Comptes de régularisation	178 281	209 654	-15%
Exigibles après encaissement	6 213	142 834	-96%
Provisions pour risques et charges	187 773	188 434	-0,4%
Compte de réévaluation des réserves de change	9 476 448	9 208 822	3%
<b>Total</b>	<b>10 232 029</b>	<b>10 348 126</b>	<b>-1%</b>

- les comptes de régularisation qui sont composés, principalement, des opérations inter-sièges, des charges à payer et des produits constatés d'avance, ainsi que tout autre montant créditeur en instance de régularisation ;
- les exigibles après encaissement dont les comptes constituent la contrepartie des valeurs remises à l'encaissement ;
- les provisions pour risques et charges qui permettent de constater l'existence de pertes et charges liées à des opérations engagées dans l'exercice et dont la réalisation est probable. Ce poste s'est situé à fin 2017 à un niveau proche de l'année dernière, soit 187 773 KDH. Il comporte, notamment, un montant de 150 000 KDH représentant la provision constituée au titre des exercices 2014 à 2016, en couverture de l'engagement de retraite ;
- le compte de réévaluation des réserves de change qui abrite les variations des contrevaleurs résultant de l'évaluation des avoirs et des engagements en or et en devises, sur la base des cours moyens de fin d'année, conformément aux dispositions de la convention régissant ce compte conclue entre Bank Al-Maghrib et le Ministère de l'Economie et des Finances.

Cette convention fixe les modalités d'application de l'article 24 du Statut de la Banque relatif à l'évaluation périodique des avoirs en or et en devises. Elle stipule, également, qu'en cas d'insuffisance par rapport au minimum requis, une réserve pour perte de change prélevée sur le

bénéfice net, est constituée. Le solde créditeur de ce compte ne peut être porté aux produits de l'exercice ni distribué ou affecté à un quelconque emploi.

**Note 12 : Capitaux propres et assimilés**

En vertu de l'article 2 du Statut de la Banque, le capital est fixé à 500 000 KDH ; il est entièrement détenu par l'Etat. Il peut être augmenté sur décision du Conseil de la Banque, le commissaire du gouvernement entendu, sous réserve d'approbation par voie réglementaire.

Le fonds général de réserves a, pour sa part, été constitué, conformément à l'article 56 du Statut de Bank Al-Maghrib, par prélèvement de 10%

sur le bénéfice net jusqu'à ce qu'il ait atteint le montant du capital. Les fonds de réserves spéciaux qui constituent l'essentiel des capitaux propres se situent à 4 501 340 KDH à fin 2017.

**Tableau 20 : Capitaux propres**

En milliers de dirhams	2017	2016
<b>Capital</b>	<b>500 000</b>	<b>500 000</b>
<b>Réserves</b>	<b>5 001 340</b>	<b>5 001 340</b>
Fonds général de réserves	500 000	500 000
Fonds de réserves spéciaux	4 501 340	4 501 340
<b>Autres capitaux propres</b>	<b>2 184</b>	<b>4 158</b>
<b>Report à nouveau</b>	<b>26 140</b>	<b>25 547</b>
<b>Total</b>	<b>5 529 664</b>	<b>5 531 046</b>

## 2-8 Commentaires sur les postes du hors bilan

### Note 13 : Opérations de change

**Tableau 21 : Opérations de change**

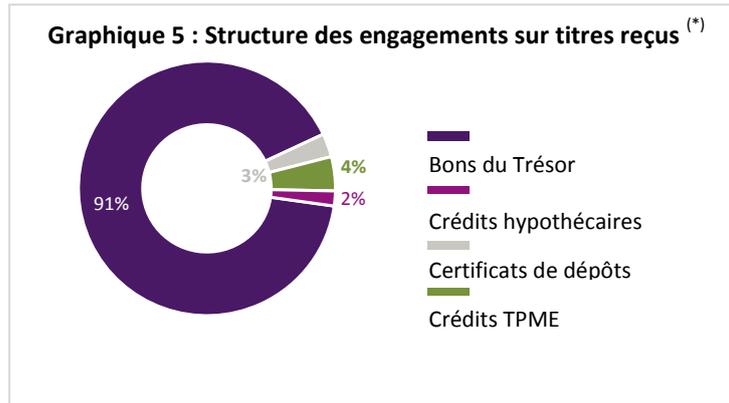
En milliers de dirhams	2017	2016
<b>Opérations de change-dépôts en devises</b>	<b>1 679 310</b>	<b>1 064 500</b>
<b>Opérations de change-opérations d'arbitrage</b>		
Devises à recevoir	505 629	1 677 200
Devises à livrer	504 553	1 668 994

### Note 14 : Engagements sur titres

Cette rubrique enregistre principalement les titres donnés en garantie à Bank Al-Maghrib sur les différentes avances accordées aux banques (titres de créances émis ou garantis par l'Etat, titres de créances négociables, créances privées, etc.).

**Tableau 22 : Engagements sur titres**

En milliers de dirhams	2017	2016
Titres reçus sur avances accordées	41 128 646	18 647 940
Titres reçus sur avances à accorder	13 462 900	12 159 100
Autres garanties reçues sur avances accordées	3 656 100	1 584 898
Avances à accorder	12 789 755	-
Titres étrangers à recevoir	363 851	716 804
Titres étrangers à livrer	-	202 467



<sup>(\*)</sup> Collatéral reçu sur les avances accordées par la Banque dans le cadre de la politique monétaire.

### Note 15 : Autres engagements

**Tableau 23 : Autres engagements**

En milliers de dirhams	2017	2016
Garanties de marchés reçues	47 989	66 173
Engagements de garanties reçues au titre des prêts au personnel	825 609	934 239
Engagements de financement donnés en faveur du personnel	35 300	36 569
Autres engagements donnés	1 000	1 000

## 2-9 Commentaires sur les postes du compte de produits et charges

### Note 16 : Intérêts perçus sur avoirs et placements en or et en devises

Ce poste est fortement corrélé aux niveaux des réserves de change et des taux d'intérêt. Il comprend les intérêts issus des opérations de placement en or, en DTS et en devises ci-dessous, réalisées par la Banque dans le cadre de sa mission de gestion des réserves de change conférée par son Statut :

- les placements sur le marché obligataire (portefeuilles d'investissement et de placement) ;
- les placements sur le marché monétaire international et auprès des banques commerciales marocaines (portefeuille de trésorerie) ;
- les avoirs en DTS et la tranche de réserve disponible auprès du FMI ;
- les prêts de titres étrangers
- et les prêts de l'or.

**Tableau 24 : Intérêts perçus sur les avoirs et placements en or et en devises**

En milliers de dirhams	2017	2016	Var %
Placements en or	9 168	18 556	-51%
Placements obligataires	2 770 302	2 862 171	-3%
Placements monétaires	79 155	39 025	>100%
Créances sur le FMI	46 366	7 451	>100%
Autres intérêts (*)	12 870	8 649	49%
<b>Total</b>	<b>2 917 861</b>	<b>2 935 852</b>	<b>-1%</b>

(\*) Englobent les intérêts sur les prêts des titres étrangers et sur les avoirs.

Après avoir fortement augmenté au cours des deux dernières années (respectivement +56% et +48%), les intérêts issus des opérations de placements en devises ont accusé un léger repli de 1% à 2 917 861 KDH, sous l'effet conjugué de la baisse des encours de placement et de l'amélioration des taux de placement en dollar et de rémunération du DTS.

Les intérêts issus des placements obligataires ont diminué de 3% à 2 770 302 KDH dont 2 307 984 KDH au titre du portefeuille investissement (+4%) et 462 319 KDH relatifs aux titres de placement, soit -29% par rapport à 2016, expliqué par la baisse de leur encours, suite aux fortes cessions de titres réalisées cette année.

Les revenus des placements monétaires ont poursuivi leur hausse en s'élevant à 79 155 KDH, soit 40 129 KDH de plus qu'en 2016, sous l'impulsion de l'amélioration des conditions de placements sur le compartiment dollar qui a largement compensé la perte enregistrée sur les placements en euro et du fait, également, de la réalisation pendant les quatre premiers mois de l'année de dépôts auprès de banques marocaines à des taux plus élevés que ceux offerts par les banques étrangères.

Les intérêts perçus sur les créances en DTS sont passés de 7 451 KDH à 46 366 KDH, en lien avec la hausse de 44 pbs du taux moyen de rémunération du DTS (0,52%).

Les intérêts sur les prêts de l'or sont revenus de 18 556 KDH à 9 168 KDH, soit un retrait annuel de 51% qui est dû à la baisse à la fois des encours et des taux de placement.

**Note 17 : Intérêts perçus sur créances sur les établissements de crédit et assimilés marocains**

Ce poste abrite les intérêts perçus par la Banque sur les concours aux établissements de crédit dans le cadre de la conduite de la politique monétaire (cf. note 4 du bilan pour les conditions de rémunération).

Ces intérêts ont marqué une hausse substantielle de 594 655 KDH, passant de 361 654 KDH à 956 308 KDH, en rupture avec leur tendance baissière observée durant les trois dernières années. Cette variation s'explique par l'augmentation par la Banque du volume de ses interventions sur le marché monétaire face à l'accentuation du besoin en liquidités des banques.

Par principal instrument :

- les avances à 7 jours, dont l'encours moyen a été relevé de 9 237 247 KDH à 37 536 643 KDH, ont généré des intérêts d'un montant de 844 574 KDH, soit une hausse annuelle de 634 208 KDH ;
- les opérations de prêts garantis dont l'encours moyen a baissé de 31% à 4 215 417 KDH, induisant une diminution des intérêts y afférents à 94 836 KDH (-34%).

**Tableau 25 : Intérêts perçus sur les concours aux établissements de crédit**

En milliers de dirhams	2017	2016	Var %
(dont)			
Avances à 7 jours	844 574	210 366	>100%
Pensions livrées	-	-	-
Avances à 24 heures	16 880	8 022	>100%
Prêts garantis	94 836	143 074	-34%
<b>Total</b>	<b>956 308</b>	<b>361 654</b>	<b>&gt;100%</b>

**Note 18 : Autres intérêts perçus**

Cette rubrique comprend, principalement, les intérêts dus à la Banque au titre des prêts consentis à son personnel. Ces intérêts se sont élevés à la date de clôture à 12 958 KDH, soit 20% de plus par rapport à leur niveau de 2016.

**Note 19 : Commissions perçues**

Les commissions sont prélevées par la Banque en rémunération des opérations bancaires effectuées pour le compte de la clientèle qui portent, essentiellement, sur les opérations de change et de centralisation des opérations d'adjudication des bons du Trésor.

La baisse de 34% de cette rubrique à 844 960 KDH, s'explique par la constatation en 2016 d'un profit exceptionnel de 618 874 KDH relatif à la régularisation de la marge d'intermédiation sur les opérations de change des billets de banque étrangers au titre de la période juin 2012 à décembre 2014.

**Tableau 26 : Commissions perçues**

En milliers de dirhams	2017	2016	Var %
Commission de change	775 072	1 201 612	-35%
Gestion des bons du Trésor	53 863	52 413	3%
Autres commissions	16 025	18 455	-13%
<b>Total</b>	<b>844 960</b>	<b>1 272 479</b>	<b>-34%</b>

Les commissions de change ont vu leur montant passer à 775 072 KDH en 2017, en lien avec l'accroissement du volume traité au titre des opérations de change, particulièrement, avec les intermédiaires agréés.

Les commissions prélevées par la Banque au titre de la centralisation des opérations d'adjudication du Trésor ont légèrement augmenté de 3% à 53 863 KDH, traduisant des levées brutes quasi-stables, d'une année à l'autre.

**Note 20 : Autres produits financiers**

Les autres produits financiers sont constitués, principalement, des plus-values générées par les opérations en devises et des étalements des décotes des titres d'investissement.

A fin 2017, ils se sont établis à 120 499 KDH, soit 21% de moins par rapport à leur niveau de 2016 qui a enregistré une plus-value nette de 23 286 KDH au titre du mandat de

**Tableau 27 : Autres produits financiers**

En milliers de dirhams	2017	2016	Var %
Plus-values de cession sur titres de placement	40 159	28 921	39%
Etalements des décotes sur titres étrangers	63 691	61 168	4%
Plus-values sur mandats de gestion	-	43 254	-
Plus-values sur titres de transaction	13 774	-	-
Autres produits	2 874	20 074	-86%
<b>Total</b>	<b>120 499</b>	<b>153 418</b>	<b>-21%</b>

gestion contre une moins-value de 30 353 KDH cette année qui est due, notamment, à la dépréciation du cours du dollar (cf. tableau 29 de la note 28 du CPC).

**Note 21 : Ventes de biens produits**

Cette rubrique abrite les recettes de vente des différents biens produits par la Banque qui portent, pour l'essentiel, sur les documents sécurisés dont le passeport biométrique et sur les billets de banque étrangers destinés à l'export. Leur prix de vente est fixé, notamment, sur la base des données issues du système analytique de la Banque. Ce poste comprend, en outre, les variations des stocks des produits finis, des encours de production et des pièces commémoratives.

Au terme de l'exercice 2017, les ventes se sont élevées à 271 242 KDH, soit +43 054 KDH par rapport à fin 2016. Cette évolution résulte de la hausse, d'une part, des ventes des documents sécurisés et des billets de banque étrangers qui ont atteint, respectivement, 186 687 KDH (+2%) et 56 955 KDH (+9%) et d'autre part, des variations de stocks positives de 26 709 KDH contre des variations négatives de -8 653 KDH à fin 2016.

**Note 22 : Produits divers**

Les produits divers enregistrent, entre autres, la participation des banques au système de facturation du SRBM et la récupération de frais réglés par Bank Al-Maghrib. Ce poste est passé à 27 477 KDH, soit une hausse de 1 282 KDH, liée, notamment, à l'augmentation de la participation des banques au SRBM, suite au règlement par les banques participatives de leurs droits d'accès à ce système.

**Note 23 : Reprises de provisions**

Les provisions reprises en 2017 ont totalisé un montant de 316 721 KDH, dont 293 145 KDH représentant les reprises de provisions constituées au titre de la dépréciation des titres de placement étrangers (cf. tableau 34 de la note 32 du CPC).

**Note 24 : Produits non courants**

Ce poste abrite les produits exceptionnels, non récurrents et qui présentent un caractère significatif tant en valeur absolue qu'en valeur relative.

Les produits non courants sont passés, d'une année à l'autre, de 17 150 KDH à 70 595 KDH. Leur progression s'explique par le règlement à la Banque d'une indemnité de compensation, suite au dénouement en sa faveur d'un litige l'opposant à un tiers.

**Note 25 : Intérêts servis sur engagements en or et en devises**

Ces intérêts ont atteint 77 778 KDH, marquant une hausse annuelle de 58 351 KDH dont :

- 32 905 KDH au titre des commissions payées par la Banque sur les allocations de DTS qui se sont établies à 39 267 KDH, en lien avec l'augmentation du taux de rémunération du DTS
- et 25 446 KDH relatifs aux intérêts servis par la Banque sur les dépôts monétaires en euro, qui ont atteint 38 512 KDH, consécutivement à la hausse du volume de placement en euro moyennant des taux de rendement plus négatifs qu'en 2016.

**Note 26 : Intérêts servis sur dépôts et engagements en dirhams**

Cette rubrique comporte les intérêts servis par la Banque, notamment, sur les disponibilités du compte du FHADES et du compte courant du Trésor (cf. note 10 du bilan pour les conditions de rémunération) ainsi qu'au titre de la réserve monétaire dont la rémunération a été instaurée sur décision du Conseil de la Banque de juin 2016.

Elle peut abriter également, dans un contexte de surliquidité, les intérêts servis par la Banque au titre des reprises de liquidités, des facilités de dépôts et des swaps de dirhams contre devises.

La rémunération de la réserve monétaire s'est établie à 38 007 KDH à fin 2017 contre 6 197 KDH une année auparavant. Elle est calculée sur la base d'un taux de rémunération de 0,75% appliqué à la réserve monétaire additionnelle des banques (excédant 2% du ratio) dont la progression de l'encours des crédits aux

**Tableau 28 : Intérêts sur engagements en dirhams**

En milliers de dirhams	2017	2016	Var %
(dont)			
Comptes de réserve monétaire	38 007	6 197	>100%
Autres comptes (dont)	221 223	182 848	21%
Compte du Trésor public	43 471	45 415	-4%
<b>Total</b>	<b>271 095</b>	<b>207 998</b>	<b>30%</b>

entreprises non financières, est supérieure à la moyenne de l'ensemble de la place et ce, conformément aux dispositions édictées par la Banque.

Les intérêts servis sur les avoirs en compte courant du Trésor ont, pour leur part, reculé de 4% à 43 471 KDH, sous l'effet, principalement, de la diminution de 3% de l'encours moyen rémunéré.

**Note 27 : Commissions servies**

Ces commissions sont payées en contrepartie des services financiers rendus à la Banque. Elles se sont établies à 16 609 KDH, soit -12% par rapport à 2016, en lien, notamment, avec le recul de 11% à 11 996 KDH des droits de garde des titres étrangers, consécutivement à la baisse de la taille du portefeuille obligataire.

**Note 28 : Autres charges financières**

Ce poste recouvre les pertes enregistrées sur les opérations en devises, dont les moins-values de cessions des titres de placement (compte tenu de la nature des titres composant le portefeuille) et les étalements des primes des titres d'investissement.

Ces charges se sont élevées à fin 2017 à 1 645 436 KDH, soit une hausse annuelle de 305 198 KDH. Celle-ci s'explique par l'accroissement, à la fois, des moins-values générées par les fortes cessions des titres étrangers (+154 344 KDH) et des étalements des primes des titres d'investissement (+134 080 KDH), en relation, notamment, avec l'appréciation du cours de l'EUR durant cette année.

**Tableau 29 : Autres charges financières**

En milliers de dirhams	2017	2016	Var %
Moins-values de cession sur titres de placement	523 467	369 123	42%
Etalements des primes sur titres étrangers	1 080 060	945 980	14%
Moins-values sur mandats de gestion	30 353	19 969	52%
Autres charges	11 556	5 167	>100%
<b>Total</b>	<b>1 645 436</b>	<b>1 340 239</b>	<b>23%</b>

**Note 29 : Charges de personnel**

Ce poste loge, principalement, les salaires et les appointements, les indemnités et les primes versées au personnel de la Banque, les contributions patronales de base et complémentaires de la Caisse de Retraite du Personnel de Bank Al-Maghrib et les participations au Fonds Mutuel, les diverses primes d'assurance du personnel ainsi que les frais de formation professionnelle.

Les charges de personnel se sont établies à 739 420 KDH, enregistrant une hausse de 2% par rapport à 2016 du fait, principalement, de l'augmentation maîtrisée de la masse salariale.

**Tableau 30 : Charges de personnel**

En milliers de dirhams	2017	2016	Var %
Rémunérations du personnel et charges sociales	715 380	707 085	1%
Charges de formation	7 529	6 838	10%
Autres charges	16 510	13 912	19%
<b>Total</b>	<b>739 420</b>	<b>727 835</b>	<b>2%</b>

**Note 30 : Achats de matières et fournitures**

Les matières premières (papiers, encres, flans monétaires, puces électroniques et métaux précieux) sont utilisées pour la fabrication des billets et monnaies, des documents sécurisés et des pièces commémoratives. Ce poste enregistre, en outre, les variations des stocks des matières premières et fournitures ainsi que les rabais, les remises et les ristournes obtenus sur les achats, dont bénéficie la Banque auprès de ses fournisseurs.

L'augmentation de cette rubrique de 7% à 250 114 KDH, s'explique, principalement, par :

- l'effet conjugué de la hausse des frais d'achat, notamment, de flans monétaires et de couvertures électroniques pour le passeport biométrique et de la diminution des dépenses en encres et papier ;
- la réalisation en 2017 de nouvelles prestations d'études et d'expertises, dont le diagnostic stratégique du SI utilisé par la DSB et la réforme de la norme IFRS 9
- et la hausse des variations de stocks de matières et fournitures à 14 352 KDH contre 6 838 KDH en 2016.

**Tableau 31 : Achats de matières et fournitures**

En milliers de dirhams	2017	2016	Var %
Achats de matières premières	175 906	168 555	4%
Achats de matières et fournitures consommables	34 255	29 105	18%
Autres achats	39 953	35 522	12%
<b>Total</b>	<b>250 114</b>	<b>233 182</b>	<b>7%</b>

**Note 31 : Autres charges externes**

Sont repris à ce niveau les frais généraux et les dépenses courantes de la Banque se rapportant, entre autres, à la maintenance informatique et à l'entretien des immeubles, à la location, à la consommation d'eau et d'électricité, aux dons et subventions ainsi qu'aux différents impôts et taxes. Le total de ces charges s'est établi à 321 385 KDH, soit un accroissement annuel de 5% découlant,

**Tableau 32 : Autres charges externes**

En milliers de dirhams	2017	2016	Var %
Frais d'entretien et de réparation des immobilisations	82 191	82 405	-0,3%
Loyers	43 707	35 772	22%
Frais d'eau, d'électricité et achats de combustibles	28 772	26 554	8%
Frais postaux et de télécommunication	29 746	27 142	10%
Impôts et taxes	18 954	16 901	12%
Autres charges	118 015	118 424	-0,3%
<b>Total</b>	<b>321 385</b>	<b>307 197</b>	<b>5%</b>

essentiellement, de la hausse des frais, de location de logiciels informatiques, d'abonnement aux services d'information et de cotisations à divers organismes.

**Note 32 : Dotations aux amortissements et aux provisions****Dotations aux amortissements****Tableau 33 : Dotations aux amortissements**

En milliers de dirhams	2017	2016	Var %
<b>Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>310 776</b>	<b>334 658</b>	<b>-7%</b>
Immeubles <sup>(1)</sup>	91 044	110 828	-18%
Mobilier et matériel	167 501	171 810	-3%
Autres immobilisations corporelles	13	13	-
Immobilisations incorporelles	52 218	52 008	0,4%
<b>Dotations aux amortissements des autres charges à répartir sur plusieurs exercices</b>	<b>4 386</b>	<b>5 742</b>	<b>-24%</b>
<b>Dotations aux amortissements des exercices antérieurs</b>	<b>5 216</b>	<b>3 874</b>	<b>35%</b>
<b>Total</b>	<b>320 379 <sup>(2)</sup></b>	<b>344 275</b>	<b>-7%</b>

<sup>(1)</sup> Y compris les agencements, les aménagements et les installations.

**Dotations aux provisions****Tableau 34 : Provisions**

En milliers de dirhams	Encours 31/12/2016	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2017
<b>Provisions pour dépréciation</b>					
Bons du Trésor étrangers et assimilés	428 966	170 356	293 145	-42	306 135
Valeurs et stocks divers	6 333	12 238	6 333		12 238
Titres de participation marocains	8 300		3 900		4 400
Titres de participation étrangers	1 180	6 995			8 175
Autres provisions	3 125	47			3 172
<b>Provisions pour risques et charges inscrites au passif</b>					
Provisions pour risques et charges (dont)	188 045	12 682	13 343		187 384
Provision pour engagement de retraite	150 000				150 000
Autres provisions	389				389
<b>Total</b>		<b>202 317 <sup>(2)</sup></b>	<b>316 721</b>		

<sup>(2)</sup> Totalisant 522 696 KDH qui correspond au montant de la rubrique du CPC « dotations aux amortissements et aux provisions »

Pour les conditions de constitution et de reprise des provisions, cf. la section « Méthodes d'évaluation » et la note 11 du bilan.

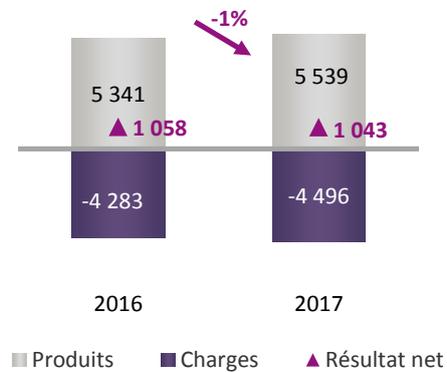
**Note 33 : Charges non courantes**

Les charges non courantes sont revenues à 2 132 KDH contre 6 352 KDH en 2016. Cette variation trouve son origine, notamment, dans la baisse des charges liées au remboursement des billets démonétisés et à la régularisation de la TVA suite au changement du taux de prorata de déduction.

**Note 34 : Impôt sur le résultat**

Le taux d'imposition est fixé à 37% en vertu de l'article 19 du Code Général des Impôts ; soit le niveau d'imposition du droit commun appliqué aux établissements de crédit. L'impôt sur le résultat est passé, entre 2016 et 2017, de 683 750 KDH à 649 049 KDH.

**Graphique 6 : Evolution des produits, des charges et du résultat net (en MDH)**



## 3- Rapport général du CAC



### RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2017

Conformément à la mission qui nous a été confiée par le conseil de la Banque, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de **Bank Al-Maghrib**, comprenant le bilan, le compte de produits et charges et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 5 529 664 KMAD ainsi qu'un bénéfice net de 1 042 906 KMAD.

#### Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

#### Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Mazars Audit et Conseil

101 Boulevard Abdelmoumen et rue Calavon 20 360 Casablanca  
Tel : +212 522 42 34 23 – Fax : +212 522 42 34 00 – Mail : [info@mazars.ma](mailto:info@mazars.ma) – [www.mazars.ma](http://www.mazars.ma)  
Sarl au capital de 6.441.500 DH - RC : 89453 - Patente : 3799 0198 - IF : 1086314 - CNS : 2733295 ICE : 001546303000074





### Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de **Bank Al-Maghrib** au 31 décembre 2017 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous portons à votre connaissance que les avoirs et engagements en or et en devises sont évalués conformément aux principes détaillés dans l'état A1 de l'ETIC.

### Vérifications et informations spécifiques

Nous nous sommes assurés de la concordance des informations données dans le rapport de gestion avec les états de synthèse de la Banque.

Casablanca, le 23 mars 2018

### Le Commissaire aux comptes

#### Mazars Audit et Conseil

MAZARS AUDIT ET CONSEIL  
101 Bd. Abdelmoumen  
20 360 CASABLANCA  
TEL : 0522 423 423 (L.G.)  
FAX : 0522 423 400

**Abdou SOULEYE DIOP**

Associé Gérant

Mazars Audit et Conseil

101 Boulevard Abdelmoumen et rue Calavon 20 360 Casablanca

Tel : +212 522 42 34 23 – Fax : +212 522 42 34 00 – Mail : [info@mazars.ma](mailto:info@mazars.ma) – [www.mazars.ma](http://www.mazars.ma)

Sarl au capital de 6.441.500 DH - RC : 89453 - Patente : 3799 0198 - IF: 1086314 - CNSS : 2733295 ICE : 001546303000074



## **4- Approbation par le Conseil de la Banque**

Conformément à l'article 55 de la loi n°76-03 portant Statut de Bank Al-Maghrib, les états de synthèse sont présentés par le Gouverneur à l'approbation du Conseil.

Lors de sa séance du 20 mars 2018, après avoir pris connaissance de l'opinion du commissaire aux comptes sur la sincérité et la concordance des états de synthèse avec les informations données dans le rapport de gestion de la Banque, le Conseil a approuvé les états de synthèse et la répartition du résultat net de l'exercice 2017.



---

**Bank Al-Maghrib**

**Direction Finance et Stratégie**

[www.bkam.ma](http://www.bkam.ma)

---